



# 1er Programme d'actions 2007-2009

Communauté de communes des Véziaux d'Aure

## **EDITO**

Dans nos vallées de montagne, les anciens s'en vont emmenant bien souvent avec eux traditions et culture. Ces dernières années ont vu arriver de nouvelles populations, avec d'autres modes de vie, d'autres besoins. Les pratiques touristiques ont elles aussi évoluées. Et la question foncière est de plus en plus souvent au cœur des projets. Nos villages se sont regroupés pour mutualiser les moyens et la vie s'est peu à peu organisée autour de cette intercommunalité, depuis bientôt douze ans.

Dressant le bilan de son Schéma Directeur d'Aménagement de l'Espace, qui a porté les actions communautaires pendant près de dix ans, la Communauté de communes des Véziaux d'Aure a décidé de poursuivre son action, en l'inscrivant dans une démarche de développement durable. C'est ainsi que, le 11 avril 2006, le Conseil communautaire s'est engagé sur un objectif de développement durable : l'Agenda 21 Local.

Chacun a pris conscience des menaces qui pèsent sur notre planète et sur ses habitants. Il en va de notre responsabilité de réagir aujourd'hui pour assurer un développement cohérent, respectueux et harmonieux, si l'on veut pourvoir laisser à nos enfants un environnement de qualité où il fait bon vivre et travailler et où chacun trouve sa place.

Ce premier programme d'actions nous engagera à initier d'ici fin 2009 les actions qui répondent aux 22 objectifs qui ont été définis à l'issue de cette démarche de concertation.

Je souhaite que cette démarche perdure et avec elle la participation citoyenne qui s'est mise en place. Elle est garante de la qualité de ce que nous laisserons aux générations futures.

**Jean-Louis ANGLADE**  
**Président de la Communauté de communes des Véziaux d'Aure**

## SOMMAIRE

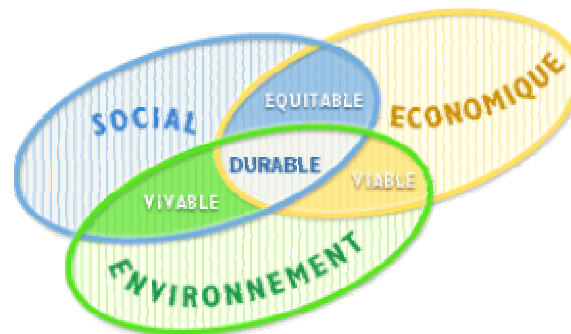
<b>EDITO</b> .....	2
<b>SOMMAIRE</b> .....	3
<b>QU'EST-CE QUE LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?</b> .....	4
<b>QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 LOCAL ?</b> .....	5
<b>L'ORIGINE DE LA DEMARCHE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b> .....	6
<b>UNE VOLONTE FORTE D'AGIR ET DE MONTRER L'EXEMPLE</b> .....	6
<b>METHODOLOGIE</b> .....	7
<b>LA PHASE DE DIAGNOSTIC</b> .....	7
<b>LES PROPOSITIONS ET LE PROGRAMME D' ACTIONS</b> .....	9
<b>PROGRAMME D' ACTIONS</b> .....	13
<b>AXE A : TRAVAILLER AUTREMENT EN INTERCOMMUNALITE</b> .....	14
<b>AXE B : PENSER LE DEVELOPPEMENT A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE EN SE DOTANT D'OUTILS STRATEGIQUES</b> .....	19
<b>AXE C : ÊTRE MOTEUR ET MONTRER L'EXEMPLE EN TERME DE DEVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	24
<b>AXE D : ASSURER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE</b> .....	26
<b>AXE E : FAVORISER LE LOGEMENT A L'ANNEE</b> .....	31
<b>AXE F : AMELIORER LA CIRCULATION DE L'INFORMATION, LA COMMUNICATION ET LES ECHANGES AVEC L'ETRANGER</b> .....	34
<b>AXE G : SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES DES JEUNES ET DU MILIEU ASSOCIATIF</b> .....	41
<b>AXE H : PRESERVER, VALORISER ET « EXPLOITER » NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE CULTURE DE MONTAGNE</b> .....	45
<b>AXE I : ORGANISER ET SECURISER LA CIRCULATION DES NON AUTOMOBILISTES ET LES DEPLACEMENTS QUOTIDIENS</b> .....	52
<b>CALENDRIER D'ENGAGEMENT DES ACTIONS</b> .....	58
<b>ANNEXES</b> .....	59

## QU'EST-CE QUE LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

Le développement durable vise à créer les conditions pour que les sociétés puissent continuer à produire des richesses, en veillant à ce qu'elles soient équitablement réparties à travers le monde ; en veillant aussi à ce que le développement ne nuise pas à l'environnement ni aux générations futures.

« *Le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins.* » (Rapport Brundtland, 1987).

La mobilisation de tous autour des 3 piliers (économique, social, environnemental) nécessite d'être conscient des différents intérêts exprimés par les acteurs: citoyens, Etats, entreprises... Chacun accorde plus ou moins d'importance à l'un de ces 3 piliers. Le développement durable nécessite que les acteurs, aux intérêts différents, coopèrent. Le pari est ambitieux.



L'esprit du développement durable est parfois résumé par l'expression : « *Penser global, agir local* ».

« *Penser global* » rappelle que le développement durable s'applique à l'ensemble des domaines de l'existence humaine. On ne peut envisager les aspects économiques indépendamment des aspects sociaux, environnementaux, politiques, culturels...

« *Agir local* » signifie que le développement durable peut s'appliquer à l'échelle d'un quartier, d'un village ou d'une ville à partir d'initiatives locales.

Mais le développement durable ne se limite pas à des actions locales. Il importe que les initiatives soient pensées à un niveau supérieur tout en étant adaptées au contexte local. Il n'a de sens que s'il mène à des actions concrètes. Il invite à revoir nos comportements individuels mais aussi collectifs.

Il ne peut être un simple catalogue de recommandations et de solutions toutes faites. Sa réussite dépend d'une mobilisation de chacun et de tous les instants, dans son quartier, sa région, son Pays...

Il implique une démocratie à la fois participative et représentative (animée par des représentants élus).

C'est en cela que l'Agenda 21 est un outil du développement durable.

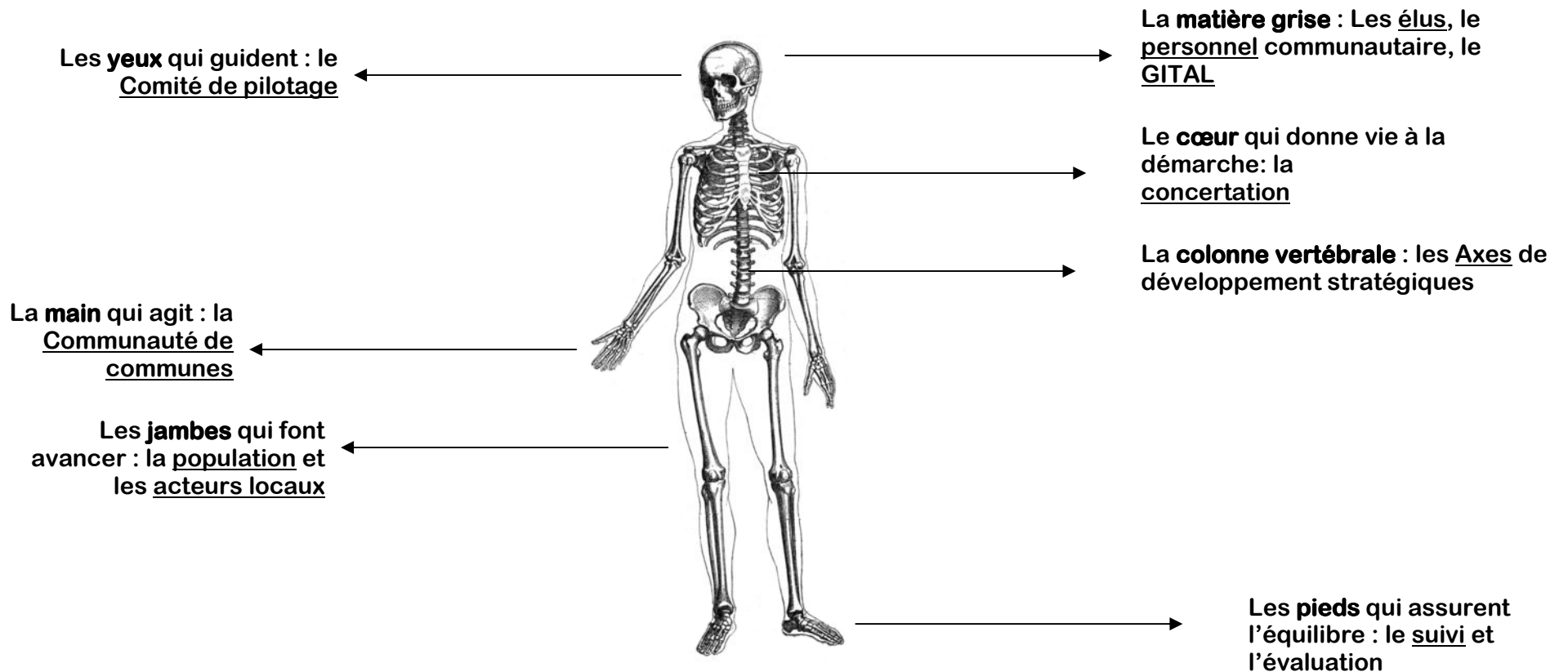
## QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 LOCAL ?

La mise en œuvre d'un Agenda 21 local traduit l'engagement de la collectivité à prendre en compte les principes du développement durable dans l'ensemble de ses actions.

Il n'existe pas de modèle définissant les Agenda 21 locaux. C'est une démarche relativement récente, volontaire, issue d'une prise de conscience de l'état de notre planète et des risques encourus pour les générations futures. Il s'agit d'associer la population locale aux orientations de l'intercommunalité et de redéfinir la place et le rôle de la Communauté de communes des Véziaux d'Aure dans l'avenir.

C'est avant tout une démarche participative. La concertation est la clef de la réussite. Elle permet à la collectivité d'élaborer une stratégie appropriée, en adéquation avec les besoins réels du territoire et de ceux qui y vivent.

Si l'Agenda 21 était un être humain...



## L'ORIGINE DE LA DEMARCHE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Après sa création fin 1995, la Communauté de communes des Véziaux d'Aure (CdCVA) s'est dotée en 1998 d'un Schéma directeur d'aménagement de l'espace. Ce document de programmation, basé sur un diagnostic technique réalisé par un bureau d'études, en collaboration avec l'ensemble des services et des partenaires de la collectivité, définissait les actions à mettre en œuvre à court, moyen et long termes, dans les quatre communes membres de l'époque. De nombreuses actions ont ainsi été réalisées.

En 2003, quatre nouvelles communes sont venues grandir les rangs de l'intercommunalité. Les principales actions et services ont alors été étendus à l'ensemble du territoire dans un souci d'égalité et d'homogénéité.

En 2006, après 10 ans de fonctionnement, les élus de la CdCVA ont ressenti le besoin de redéfinir leur programme d'actions en tenant compte des évolutions et des spécificités de son territoire.

L'Agenda 21 est donc apparu comme l'outil adéquat, permettant de répondre aux questions qui se posaient : « Que souhaitons-nous faire pendant les dix prochaines années ? Quelle place doit occuper la CdCVA dans le développement du territoire ? »

Cette méthode s'imposait d'autant plus que les questions d'environnement et de citoyenneté étaient au cœur des débats communautaires.

## UNE VOLONTE FORTE D'AGIR ET DE MONTRER L'EXEMPLE

La CdCVA est née d'une volonté forte des élus, d'une part de se regrouper pour travailler ensemble et d'autre part de proposer des services qui répondent aux besoins de la population locale. C'est dans cet esprit que la CdCVA a évolué et a développé ses actions et ses services. En s'interrogeant sur son devenir et son utilité, la CdCVA confirme cette volonté d'œuvrer pour faciliter et rendre meilleurs le quotidien et le cadre de vie de ses habitants.

Il semblait évident que la préservation de la qualité de vie devait d'abord passer par une évolution des comportements et des pratiques au sein même de la collectivité. C'est en se tournant vers la population et en lui montrant l'exemple que cela serait possible.

En réalisant son Agenda 21, la CdCVA a souhaité mettre en place un outil collectif à la fois pour être acteur du devenir de ses villages et pour associer la population à ses choix.

## METHODOLOGIE

La méthodologie s'est fortement appuyée sur les préconisations et les conseils de l'ARPE<sup>1</sup> qui ont été adaptés aux caractéristiques du territoire et de la collectivité ainsi qu'au contexte local.

### **La phase de diagnostic**

Le point de départ de l'Agenda 21 est le diagnostic territorial. L'objectif était ici de dresser un état des lieux du territoire intercommunal, de prendre une « photo » qui reflète la réalité de cette entité géographique. On distingue deux types de diagnostics complémentaires : le diagnostic « technique » et le diagnostic « vécu ». Ensemble, ils offrent une approche à la fois quantitative et qualitative qui permet d'avoir une vision globale du territoire.

Le diagnostic « technique » a été réalisé en interne par une stagiaire en Master 2. Son regard neuf sur le secteur et ses compétences lui ont permis de dresser, pendant ses cinq mois de stage, un état des lieux quantitatif, basé sur une approche organisée en 3 axes transversaux : Le développement territorial, les patrimoines locaux et l'action sociale.

Les tendances et les éléments significatifs de l'entité territoriale ont ainsi pu être dégagés au regard des calculs et des comparatifs établis avec les différentes échelles territoriales : locale, départementale, régionale, nationale voire européenne.

Cet état des lieux comportait une partie dédiée à l'analyse de la collectivité, de ses pratiques et de son mode de fonctionnement (Synthèse du diagnostic technique en annexe).

Le diagnostic « vécu » a fait l'objet d'une toute autre approche. Consécutivement aux réunions publiques d'information, organisées dans les communes membres pour présenter la démarche, un groupe de citoyens volontaires, représentatif<sup>2</sup> de la population locale, s'est constitué, le GITAL : Groupe Intercommunal de Travail d'Acteurs Locaux.

Ce groupe, animé en interne par l'agent de développement local de la collectivité, s'est réuni à plusieurs reprises pour dresser un état des lieux du territoire basé sur leurs perceptions, leurs expériences, leurs visions en tant qu'habitants et usagers des villages.

Ils ont ainsi mis en exergue les points forts et les points faibles du territoire et de l'intercommunalité elle-même.

En partenariat avec le regroupement pédagogique et les enseignants, la Communauté de communes a soumis un questionnaire à tous les enfants des classes de primaire. Il s'agissait ici de recueillir les perceptions des plus jeunes. Les réponses apportées n'ont pas suffi à elles seules à faire ressortir des éléments déterminants. Néanmoins, elles ont confirmé des tendances relevées chez les adultes et mis l'accent sur des thématiques ou des problématiques chères aux enfants (Questionnaire et résultats en annexe).

L'étape finale du diagnostic a donc consisté au recoupement des données recueillies par les trois méthodes. Par croisement, il a donc été déterminé les enjeux forts sur lesquels il semblait nécessaire d'avoir une action, soit pour remédier à une situation jugée problématique soit pour préserver les atouts existants. Ces enjeux de développement durable, validés par le GITAL, ont été expliqués et discutés avec les élus lors de réunions « mixte » élus / membres du GITAL.

---

<sup>1</sup> ARPE : Agence Régionale Pour l'Environnement

<sup>2</sup> La représentativité n'est pas ici quantitative mais plutôt qualitative. On est ici en présence d'hommes et de femmes, de toutes les tranches d'âges, de tous les villages, de toutes les activités économiques, de natifs de la vallée et de nouveaux arrivants.

**Enjeux de développement durable :**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes**
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets**
- Exemplarité de la collectivité au regard des principes du développement durable**
- Diversification de l'économie et accompagnement des porteurs de projets**
- Augmentation du parc de logement permanent**
- Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations**
- Maintien des jeunes au « país »**
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement**
- Accessibilité des lieux publics et des axes de circulation pour tous**

## **Les propositions et le programme d'actions**

Cette étape a tout d'abord été portée par le GITAL. Le groupe de citoyens avait pointé du doigt les atouts et les faiblesses de ce territoire et avait déterminé les enjeux de développement durable, il fallait désormais proposer des solutions réalistes aux élus.

Le GITAL a donc proposé des actions concrètes, envisageables à l'échelle intercommunale, pour chacun des objectifs à atteindre.

L'analyse de toutes ces propositions a permis des rapprochements et un classement de ces actions et des objectifs auxquelles elles répondent en « axes stratégiques ». Les neuf axes constituent la colonne vertébrale du programme d'actions.

Chaque axe stratégique a donc été décliné en objectifs. Et pour atteindre chaque objectif on trouve une ou plusieurs action(s).

L'ensemble des actions a ensuite été examiné par le Comité de pilotage de l'Agenda 21. Les partenaires techniques et financiers de la Communauté de communes ont fait part de leurs commentaires, leurs réflexions, leurs expériences, leurs conseils et leurs attentes au regard de chaque proposition.

Le travail des élus s'est donc lui aussi organisé. Une commission Agenda 21 a été constituée, composée d'un élu de chaque commune. Cette commission s'est alors réunie à plusieurs reprises pour examiner toutes les propositions d'actions. L'objectif de cette commission était de définir les priorités, de hiérarchiser les propositions d'actions et de les compléter pour soumettre au conseil communautaire un premier programme d'actions à engager dès 2007.

Ce pré-programme a d'abord été présenté au GITAL afin d'expliquer les choix et les priorités voulues par les élus et d'en débattre. Puis il a été exposé auprès des membres du conseil communautaire et adopté à l'unanimité le 21 juin 2007 (voir page suivante).

#### AXE A : TRAVAILLER AUTREMENT EN INTERCOMMUNALITE

Objectif 1 : Améliorer la diffusion et la circulation de l'information entre les communes.

1. Organisation de réunions d'information et de discussion des projets communaux

Objectif 2: Améliorer la connaissance des élus en matière d'urbanisme et d'énergies renouvelables.

2. Création d'un groupe de travail « architecture, urbanisme et énergies renouvelables »

Objectif 3: Rendre cohérent le développement et renforcer la place de la Communauté de communes.

3. Valorisation du rôle et de la place de la CdCVA

4. Elargissement du champ de compétence de la CdCVA

#### AXE B : PENSER LE DEVELOPPEMENT A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE EN SE DOTANT D'OUTILS STRATEGIQUES

Objectif 4: Améliorer la connaissance du territoire et la gestion de l'espace à l'échelle intercommunale.

5. Réalisation d'une carte du territoire et identification des pistes de développement

6. Réalisation d'un SCOT ou de tout autre document équivalent adapté à l'échelle communautaire

Objectif 5: Valoriser l'architecture locale et utiliser les sources d'énergie renouvelable.

7. Elaboration d'une charte architecturale durable

Objectif 6: Utiliser le centre culturel d'Ancizan (CCA) à l'échelle communautaire.

8. Portage du CCA à l'échelle intercommunale en élargissant son champ de compétences

#### AXE C : ÊTRE MOTEUR ET MONTRER L'EXEMPLE EN TERME DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectif 7 : Montrer l'exemple en matière de développement durable.

9. Elaboration d'un programme d'action spécifique « développement durable »

#### AXE D : ASSURER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE

Objectif 8 : Renforcer l'attractivité de notre territoire et favoriser l'installation d'activités et la création d'emplois.

10. Opération de développement économique

11. Création d'une zone artisanale et commerciale intercommunale incluant des ateliers relais

Objectif 9 : Valoriser les productions locales.

12. Organisation d'une foire des producteurs locaux pendant l'été

13. Etude de besoin concernant la création d'un point de vente de produits locaux

#### AXE E : FAVORISER LE LOGEMENT A L'ANNEE

Objectif 10 : Augmenter l'offre de logements à l'année.

14. Réalisation d'une OPAH

15. Opération de réhabilitation de bâtiments communaux en logement

## AXE F : AMELIORER LA CIRCULATION DE L'INFORMATION, LA COMMUNICATION ET LES ECHANGES ENTRE POPULATIONS ET AVEC L'ETRANGER

Objectif 11: Favoriser les échanges avec l'Espagne ou d'autres pays

16. Jumelage de la Communauté de communes

Objectif 12: Elargir le champ de communication.

17. Utilisation des écoles pour la diffusion de l'information

Objectif 13: Améliorer la communication touristique et créer des supports visuels.

18. Elaboration d'une charte de bienvenue

19. Création d'un réseau d'information touristique local

20. Implantation de panneau d'information

21. Plan de communication sur les enjeux économiques du tourisme auprès de la population locale

## AXE G : SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES DES JEUNES ET DU MILIEU ASSOCIATIF

Objectif 14 : Accompagner et encourager les porteurs de projets.

22. Opération d'accompagnement des porteurs de projet

Objectif 15 : Associer les associations locales à l'action intercommunale.

23. Sollicitation des associations locales

Objectif 16 : Stimuler l'imagination des jeunes pour qu'ils développent de nouveaux projets.

24. Organisation d'échanges avec d'autres territoires

## AXE H : PRESERVER, VALORISER ET « EXPLOITER » NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE CULTURE DE MONTAGNE

Objectif 17 : Lutter contre les effets de la déprise agricole.

25. Poursuite des actions de lutte contre les effets de la déprise agricole

Objectif 18 : Valoriser le petit patrimoine et les chemins.

26. Réhabilitation du petit patrimoine bâti sans l'affecter à d'autres usages

27. Création d'un réseau de sentiers pédestres

28. Identification d'itinéraires dédiés aux VTT

Objectif 19 : Organiser la transmission de la culture, des traditions et des savoir-faire locaux en s'appuyant sur le CCA.

29. Organisation d'un festival des traditions et des savoir-faire

30. Implantation de panneaux d'entrée de village en occitan

## AXE I : ORGANISER ET SECURISER LA CIRCULATION DES NON AUTOMOBILISTES ET LES DEPLACEMENTS QUOTIDIENS

Objectif 20 : Ralentir la circulation dans les villages.

31. Implantation de panneaux pour ralentir la circulation des véhicules

Objectif 21 : Organiser les déplacements quotidiens.

32. Etude de faisabilité pour l'implantation d'une navette valléenne

33. Incitation au covoiturage

Objectif 22 : Sécuriser et faciliter la circulation et le stationnement des vélos.

34. Aménagement de voies cyclables / piétonnières

35. Implantation de garages à vélo

# Programme d'actions

PROGRAMME D' ACTIONS

**Axe A : Travailler autrement en intercommunalité..... p14**

**Axe B : Penser le développement à l'échelle intercommunale en se dotant d'outils stratégiques ..... p19**

**Axe C : Être moteur et montrer l'exemple en terme de développement durable ..... p24**

**Axe D : Assurer le développement économique à l'échelle intercommunale..... p26**

**Axe E : Favoriser le logement à l'année..... p31**

**Axe F : Améliorer la circulation de l'information, la communication et les échanges entre populations et avec l'étranger ..... p34**

**Axe G : Soutenir et accompagner les initiatives des jeunes et du milieu associatif ..... p41**

**Axe H : Préserver, valoriser et « exploiter » notre environnement et notre culture de montagne ..... p45**

**Axe I : Organiser et sécuriser la circulation des non automobilistes et les déplacements quotidiens..... p52**

### Axe A : Travailler autrement en intercommunalité

Les élus communaux doivent jouer au maximum la carte de l'intercommunalité. Ils doivent informer l'ensemble des élus intercommunaux de leurs projets et être attentifs à tout ce qui se fait à l'échelle communautaire. Il faut s'appuyer sur la Communauté de communes afin de coordonner les actions, de partager les idées et de mutualiser les moyens. Mais ce dynamisme ne peut exister que s'il y a une véritable volonté des élus de travailler ensemble. La mobilisation des élus est une force qu'il faut exploiter.

OBJECTIFS		ACTIONS
1	Améliorer la diffusion et la circulation de l'information entre les communes	1. Organisation de réunions d'information et de discussion des projets communaux
2	Améliorer la connaissance des élus en matière d'urbanisme et d'énergies renouvelables	2. Création d'un groupe de travail « architecture, urbanisme et énergies renouvelables »
3	Rendre cohérent le développement et renforcer la place de la Communauté de communes	3. Valorisation du rôle et de la place de la CdCVA
		4. Elargissement du champ de compétence de la CdCVA

## Objectif 1: Améliorer la diffusion et la circulation de l'information entre les communes

**Contexte local**

Les compétences d'action sont réparties entre les communes et la CdCVA. Chaque commune est donc amenée à porter des projets qui lui sont propres. Néanmoins, ils peuvent intéresser d'autres communes ou pourraient faire l'objet de projets intercommunaux s'ils sont jugés d'intérêt communautaire.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Inciter les communes à parler de leurs projets
- ⊕ Favoriser l'émergence de projets à l'échelle intercommunale

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA & communes membres

**Description**

Chaque année, au moins deux réunions du conseil communautaire seront dédiées à l'information. Une première réunion se tiendra en avril pour informer des projets prévus dans l'année à venir puis une 2<sup>nd</sup>e aura lieu en janvier pour faire le point sur les réalisations. Ces réunions permettront aux maires d'expliquer leurs projets et d'exprimer le cas échéant leurs difficultés, leurs conseils, leurs attentes vis-à-vis de la CdCVA.

**Partenaires identifiés**

Les 8 communes membres

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de réunions organisées
- ⊕ Nombre de projets communaux portés à + grande échelle

**Commentaire**

## Objectif 2 : Améliorer la connaissance des élus en matière d'urbanisme et d'énergies renouvelables

**Contexte local**

Les élus sont régulièrement sollicités sur des questions relatives à l'urbanisme et aux procédures qui y sont liées. Parallèlement, la CdCVA incite sa population à s'intéresser aux solutions techniques plus respectueuses de l'environnement (matériaux, production d'énergie, eau...). Mais ces deux domaines évoluent rapidement. De plus, de nombreux villages sont situés dans des périmètres de protection où les règles sont plus strictes.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Exemplarité de la collectivité au regard des principes du développement durable
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Améliorer la capacité des élus à répondre aux demandes de leurs administrés et à les orienter vers les interlocuteurs compétents
- ⊕ Favoriser l'utilisation des énergies renouvelables adaptées à notre secteur de montagne et aux règles qui s'y appliquent
- ⊕ Permettre aux élus de défendre des projets et de ne pas « subir les abus de pouvoir de certaines administrations »

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA

**Description**

Des réunions d'information / formation seront organisées avec des personnes ressources issues à la fois des structures compétentes en matière d'urbanisme et d'énergie renouvelables. Ces deux thématiques seront abordées de façon croisée pour bien cerner les enjeux et les contraintes qu'elles impliquent.

**Partenaires identifiés**

ARPE, ADEME, CIEN, DDE, DDAF, ABF, CAUE

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ % d'élus participants aux formations
- ⊕ Nombre de réunions d'information / formation

**Commentaire**

L'association de l'Architecte des Bâtiments de France à cette démarche est un élément déterminant et fortement souhaité.

## Objectif 3 : Rendre cohérent le développement et renforcer la place de la CdCVA

**Contexte local**

La CdCVA existe depuis 12 ans. Son rôle s'est peu à peu étendu mais la connaissance que la population en a reste limitée. Néanmoins, la participation des habitants est nécessaire à son évolution, à son développement et à la vie de l'Agenda 21.

**Porteur(s) de l'action  
CdCVA****Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations

**Description**

La CdCVA s'appuiera sur tous les moyens de communication existants pour diffuser des informations et valoriser les actions qu'elle mène : Presse, radio, notes, réunions publiques, bulletin d'information, news letter... Elle développera tout particulièrement l'outil Internet au travers du volet « projet innovant » du Programme régional d'actions innovantes (PRAI).

**Partenaires identifiés**

Presse et radio locale, ARDESI, école, Europe, Région

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Faire connaître à la population le rôle, l'utilité, la place de la CdCVA et son positionnement par rapport aux communes membres
- ⊕ Impliquer la population dans la vie intercommunale

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre d'actions de communication réalisées
- ⊕ Nombre de pages et d'articles dédiés sur le site Internet

**Commentaire**

Le dossier PRAI de la CdCVA a été retenu en septembre 2007 et bénéficiera de crédits à hauteur de 80%.

## Objectif 3 : Rendre cohérent le développement et renforcer la place de la CdCVA

**Contexte local**

Depuis 3 ans, les compétences de la CdCVA ont évolué au fur et à mesure que de nouveaux projets voyaient le jour. Cette modularité est une particularité de l'intercommunalité qui peut se voir attribuer de nouvelles fonctions lorsque des besoins se font sentir.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Exemplarité de la collectivité au regard des principes du développement durable
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement

**Objectifs de l'action**

⊕ Acquérir de nouvelles compétences pour répondre le mieux possible aux attentes de la population en matière de services et engager des actions dans les domaines prioritaires

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA & Communes membres

**Partenaires identifiés**

Membres du comité de pilotage

**Indicateurs de suivi**

⊕ Nombre de nouvelles compétences acquises par la CdCVA

**Commentaire**

**Axe B : Penser le développement à l'échelle intercommunale  
en se dotant d'outils stratégiques**

La communauté de communes est une entité et doit devenir l'échelle de référence pour le portage et l'émergence de projets. Pour mener à bien sa réflexion et conduire le développement intercommunal, elle doit se doter d'outils stratégiques qui constitueront la colonne vertébrale de l'action de la communauté de communes et assureront un développement durable qui prendra en compte les besoins et les problématiques locales. Il faut mettre en avant le dynamisme des projets impulsés par la Communauté de communes. Mais il faut parallèlement harmoniser les politiques d'urbanisme et s'appuyer sur les structures implantées sur le territoire intercommunal.

OBJECTIFS		ACTIONS
4	Améliorer la connaissance du territoire et la gestion de l'espace à l'échelle intercommunale	5. Réalisation d'une carte du territoire et identification des pistes de développement
		6. Réalisation d'un SCOT ou de tout autre document équivalent adapté à l'échelle communautaire
5	Valoriser l'architecture locale et utiliser les sources d'énergie renouvelable	7. Elaboration d'une charte architecturale durable
6	Utiliser le centre culturel d'Ancizan (CCA) à l'échelle communautaire	8. Portage du CCA à l'échelle intercommunale en élargissant son champ de compétences

## Objectif 4 : Améliorer la connaissance du territoire et la gestion de l'espace à l'échelle intercommunale

Axe B : Penser le développement à l'échelle intercommunale et se doter d'outils stratégiques

**Contexte local**

Il n'existe pas de cartographie à l'échelle des huit communes qui composent la CdCVA, qui fasse apparaître les éléments structurants du territoire. L'identification des enjeux serait facilitée par cet outil visuel.

**Enjeux de Développement durable**

Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Appréhender le territoire dans sa globalité et comprendre l'occupation de l'espace
- ⊕ Identifier la vocation des secteurs déterminés et les mettre en adéquation avec les projets existants
- ⊕ Faire émerger de nouveaux projets intercommunaux

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

Réaliser une cartographie à l'échelle intercommunale en localisant les repères forts et en identifiant des secteurs. En s'appuyant sur la cartographie, la CdCVA définira les enjeux relatifs à chaque secteurs identifiés. Elle listera les projets existants, le cas échéant et choisira les secteurs les mieux appropriés. Elle mènera ensuite une réflexion sur chaque secteur pour proposer des projets adéquats.

**Partenaires identifiés**

Membres du comité de pilotage

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de réunions de travail

**Commentaire**

**Contexte local**

La CdCVA s'est engagée dans une démarche de développement durable et vise, à travers elle vers un développement harmonieux de son territoire. La notion de cohérence est donc primordiale lorsqu'on aborde les questions d'aménagement. Le travail de cartographie et d'analyse préalable devrait permettre d'y voir plus clair et de définir le type de document à élaborer compte tenu des caractéristiques de notre intercommunalité (taille, population, enjeux...).

**Enjeux de Développement durable**

- ☑ Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- ☑ Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- ☑ Exemplarité de la collectivité au regard des principes du développement durable
- ☑ Diversification de l'économie et accompagnement des porteurs de projets
- ☑ Maintien des jeunes au « pays »
- ☑ Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement
- ☑ Accessibilité des lieux publics et des axes de circulation pour tous

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Penser le développement au-delà des limites communales
- ⊕ Rendre cohérent l'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale
- ⊕ Définir des règles communes

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

Dans un premier temps, il s'agira de tirer des conclusions de l'action n°5 pour définir le document le mieux adapté à la CdCVA. Dans un second temps, il faudra, le cas échéant, prendre les dispositions statutaires nécessaires pour la mise en œuvre de l'outil de planification retenu.

**Partenaires identifiés**

Membres du comité de pilotage

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de réunions de travail

**Commentaire**

Pré requis : action n°5

Les questions relatives à l'urbanisme sont toujours sensibles. L'objectif à atteindre pour 2009 est à minima le choix de l'outil. Sa réalisation venant dans un autre temps.

## Objectif 5 : Valoriser l'architecture locale et utiliser les sources d'énergies renouvelables (E.R.)

**Contexte local**

Les villages de la CdCVA sont très sollicités pour l'implantation de nouvelles constructions et pour la réhabilitation de bâtiments anciens. Les élus doivent être en mesure d'informer la population concernée des règles à respecter et l'inciter à choisir des éléments respectueux du cadre de vie et de l'environnement.

**Enjeux de Développement durable**

- Exemplarité de la collectivité au regard des principes du développement durable
- Augmentation du parc de logement permanent
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Inciter et donner les moyens à la population locale de préserver et de respecter les éléments caractéristiques de l'architecture locale
- ⊕ Développer l'utilisation d'énergies renouvelables fonctionnelles et acceptables sur le territoire et l'application des principes du développement durable dans la réalisation de travaux

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

La CdCVA devra s'appuyer sur le groupe de travail « architecture, urbanisme et énergies renouvelables » préalablement constitué (action n°2) pour identifier les éléments caractéristiques de notre territoire et les présenter dans un document destiné aux personnes qui construisent ou rénovent un bâtiment.

**Partenaires identifiés**

ARPE, ADEME, CIEN, DDE, DDAF, ABF, CAUE

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de projets qui utilisent au – 1 forme d'E.R.
- ⊕ Nombre de documents distribués ou téléchargés

**Commentaire**

Pré requis : action n°2

## Objectif 6 : Utiliser le Centre culturel d'Ancizan (CCA) à l'échelle communautaire

Axe B : Penser le développement à l'échelle intercommunale et se doter d'outils stratégiques

**Contexte local**

Le Centre culturel d'Ancizan est géré par la commune. Néanmoins, sa vocation et les outils dont il dispose dépassent largement l'échelle communale.

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA & commune d'Ancizan

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets

**Description**

Utiliser les outils du centre culturel et son personnel pour porter et développer des actions / projets communautaires. Dans un premier temps, il s'agira d'élaborer des partenariats (conventions) pour formaliser la collaboration. Dans un second temps, en tenant compte de ses projets, la CdCVA discutera de l'intérêt d'un portage intercommunal de la structure en terme de fonctionnement.

**Partenaires identifiés**

Commune d'Ancizan

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Pérenniser la structure et les emplois liés
- ⊕ Valoriser les outils de la structure et les compétences du personnel

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre d'actions intercommunales réalisées au CCA

**Commentaire**

Cette collaboration a débuté avec la création d'un Cyber-Espace intercommunal dans les locaux du CCA.

### Axe C : Être moteur et montrer l'exemple en terme de développement durable

La Communauté de communes doit faire le maximum pour donner l'exemple et mettre en adéquation son discours et ses actions. Elle doit à la fois devenir exemplaire dans le fonctionnement de la collectivité et donner aux autres acteurs du territoire les clefs pour qu'ils s'engagent à leur tour dans cette voie.

L'exemplarité des collectivités en matière de développement durable est le meilleur moyen d'inciter la population et les acteurs locaux à s'inscrire dans cette dynamique qui vise à préserver notre territoire et notre planète.

OBJECTIFS		ACTIONS
7	Montrer l'exemple de matière de développement durable	9. Elaboration d'un programme d'action spécifique « développement durable »

## Objectif 7 : Montrer l'exemple de matière de développement durable

Axe C : Etre moteur et montrer l'exemple en terme de développement durable

**Contexte local**

En lançant son Agenda 21 local, la CdCVA s'est engagée à respecter les règles relatives aux principes fondamentaux du développement durable. Il semble donc logique qu'elle s'applique ces principes afin de montrer l'exemple auprès de la population.

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA

**Description**

Un programme d'actions spécifique sera élaborer en concertation avec les structures compétentes, les agents des collectivités et les élus.

**Enjeux de Développement durable**

- Exemplarité de la collectivité au regard des principes du développement durable
- Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement
- Accessibilité des lieux publics et des axes de circulation pour tous

**Partenaires identifiés**

Communes membres, ARPE, ADEME, CIEN, EDF, SDE

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Assurer un avenir meilleur à notre territoire
- ⊕ Inciter la population à suivre l'exemple de la CdCVA

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Les indicateurs seront définis pour chaque action du programme spécifique

**Commentaire**

### Axe D : Assurer le développement économique à l'échelle intercommunale

La Communauté de communes doit prendre à bras le corps la compétence économique qui lui revient, de façon à mettre en œuvre les conditions d'accueil et de création d'entreprises sur son territoire. Elle doit engager une politique d'accompagnement, de valorisation des ressources et des productions locales pour permettre une diversification de l'activité. Elle doit contribuer à l'émergence de projets privés.

OBJECTIFS		ACTIONS
8	Renforcer l'attractivité de la CdCVA et favoriser l'implantation d'activités et la création d'emplois	10. Opération de développement économique
		11. Création d'une zone artisanale et commerciale intercommunale incluant des ateliers relais
9	Valoriser les productions locales	12. Organisation d'une foire des producteurs locaux pendant l'été
		13. Etude de besoin concernant la création d'un point de vente de produits locaux

**Contexte local**

L'économie valléenne est dominée par le tourisme. La météo capricieuse a montré les limites de cette économie et la nécessité de diversifier les activités. De plus, on assiste à une disparition des commerces dans nos communes.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Diversification de l'économie et accompagnement des porteurs de projets
- Maintien des jeunes au « pays »

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Identifier le potentiel et les besoins du territoire en terme d'activités économiques
- ⊕ Accueillir de nouvelles entreprises et maintenir celles en place

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

Cette opération se déroulera en plusieurs étapes successives clairement identifiées :

- 1/ Une étude portant sur les locaux vacants / à reconvertir et les terrains disponibles
- 2/ Une étude de besoin des entreprises et de la population
- 3/ Un appel à projet pour relier l'offre et la demande

**Partenaires identifiés**

Communes membres, CCI, chambre des métiers, réseaux existants (Demain...), CDDE, MP Expansion

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de nouvelles entreprises
- ⊕ % d'implantations liées à l'action

**Commentaire**

**Contexte local**

L'économie valléenne est dominée par le tourisme. La météo capricieuse a montré les limites de cette économie et la nécessité de diversifier les activités. De plus, on assiste à une disparition des commerces dans nos communes.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Diversification de l'économie et accompagnement des porteurs de projets
- Maintien des jeunes au « pays »
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Proposer des locaux aux entreprises/commerces qui souhaitent s'installer sur nos communes
- ⊕ Faciliter la création d'activité grâce aux ateliers relais

**Porteur(s) de l'action****Description**

Il s'agit pour la CdCVA de s'appuyer sur le zonage réalisé en amont afin de déterminer l'emplacement pour la création d'une nouvelles zone ou d'étudier les projets en cours dans certaines communes. Ensuite suivra l'engagement dans une démarche de création complète de la ZAC et des ateliers relais.

**Partenaires identifiés**

Communes membres, CCI, chambre des métiers, réseaux existants (Demain...), CDDE, MP Expansion, DDE

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de d'entreprises implantées
- ⊕ Nombre d'emplois créés
- ⊕ Nombre d'ateliers relais

**Commentaire**

Pré requis : Actions n°5, 6

## Objectif 9 : Valoriser les productions locales

**Contexte local**

Il est parfois difficile pour les habitants de consommer les produits issus de notre territoire. Il semblerait donc intéressant de créer une manifestation qui rassemble ces producteurs afin que les habitants puissent découvrir et acheter les productions locales.

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA & Pays des Nestes

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Diversification de l'économie et accompagnement des porteurs de projets
- Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations

**Description**

Dans un premier temps, il est nécessaire d'identifier les producteurs locaux et ceux qui sont intéressés par la démarche.

Dans un second temps, il faut imaginer et organiser la foire.

**Partenaires identifiés**

Producteurs locaux, GVA, Pays des Nestes (circuit court)

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Permettre à la population de consommer des produits locaux

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre d'exposants
- ⊕ Nombre de visiteurs et % de la population

**Commentaire**

Le Pays des Nestes a engagé une démarche sur les circuits courts dans laquelle semble s'intégrer notre action. Le mode d'implication de la CdCVA est à l'étude actuellement.

## Objectif 9 : Valoriser les productions locales

**Contexte local**

Il est parfois difficile pour les habitants de consommer les produits issus de notre territoire. Il semblerait donc intéressant de créer une manifestation qui rassemble ces producteurs afin que les habitants puissent découvrir et acheter les productions locales.

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA & Pays des Nestes

**Description**

Il faut ici s'inscrire dans la démarche engagée à l'échelle du Pays en faisant remonter nos besoins car l'échelle intercommunale ne semble pas être la plus pertinente pour ce projet.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Diversification de l'économie et accompagnement des porteurs de projets
- Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations

**Partenaires identifiés**

Producteurs locaux, GVA, Pays des Nestes, canton

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Savoir s'il est nécessaire ou non d'engager une action pour l'implantation d'un point de vente.

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de participants aux réunions du Pays
- ⊕ Nombre de producteurs intéressés

**Commentaire**

Cette action concerne également la production de bois. Mais il s'agit d'une piste de réflexion pour laquelle aucune proposition concrète n'a été formulée.

### Axe E : Favoriser le logement à l'année

Le problème de logement est capital dans notre vallée. Il faut déployer une large batterie d'actions qui favorisent la mise sur le marché de logements décents à l'année à la fois dans le parc privé et public. Mais au-delà de la création directe de logements, il est nécessaire que les collectivités s'engagent activement en utilisant les outils qui existent et dont ils peuvent disposer.

OBJECTIFS		ACTIONS
10	Augmenter l'offre de logements à l'année	14. Réalisation d'une OPAH
		15. Opération de réhabilitation de bâtiments communaux en logement

## Objectif 10 : Augmenter l'offre de logements à l'année

**Contexte local**

Notre territoire n'est pas en mesure de contenter la demande en logement permanent. Paradoxalement, il existe des logements vacants et des logements inutilisés dans le parc privé.

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA et Communauté de communes d'Aure

**Description**

La CdCVA s'est engagée aux côtés d'autres collectivités valléennes dans la réalisation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). La phase 1 d'étude pré opérationnelle devrait débuter en octobre pour être suivi courant 2008 de la phase de suivi - animation. Il revient néanmoins à la CdCVA de mener des actions fortes de sensibilisation et de mobilisation des propriétaires privés.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Augmentation du parc de logement permanent
- Maintien des jeunes au « pays »
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement

**Partenaires identifiés**

CdC d'Aure, DDE, PACT du Béarn, ANAH, CG

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Augmenter l'offre de logement à l'année
- ⊕ Aider les propriétaires privés volontaires
- ⊕ Lutter contre l'insalubrité
- ⊕ Mettre sur le marché des logements sociaux

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de logements créés / remis sur le marché
- ⊕ Nombre de sollicitation de la cellule d'information
- ⊕ Nombre d'actions de sensibilisation de la CdCVA

**Commentaire**

## Objectif 10 : Augmenter l'offre de logements à l'année

**Contexte local**

Notre territoire n'est pas en mesure de contenter la demande en logement permanent. Paradoxalement, les communes possèdent des bâtiments parfois inutilisés (ancien presbytère, ancienne école...)

**Porteur(s) de l'action**

Communes membres

**Description**

Il faut que les communes recensent leur patrimoine exploitable et qu'elles intègrent chaque année la création de logements dans leurs budgets.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Augmentation du parc de logement permanent
- Maintien des jeunes au « pays »
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement

**Partenaires identifiés**

Etat, région, département

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Augmenter l'offre de logement à l'année
- ⊕ Mettre sur le marché des logements sociaux

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de logements inutilisés
- ⊕ Nombre de logements créés

**Commentaire**

La commune de Bazus mène une réflexion intéressante sur l'utilisation du droit de préemption pour acquérir des bâtiments en vue de la création de logements.

**Axe F : Améliorer la circulation de l'information, la communication  
et les échanges avec l'étranger**

La Communauté de commune est au cœur même de la vie locale. Elle est donc la mieux placée pour lutter contre le manque d'échange qui existe au sein de la population locale mais aussi entre population locale et touristes, et entre population locale et élus locaux. La disparition des liens sociaux freine visiblement la diffusion de l'information, dessert l'image de nos villages, complique la vie associative et creuse l'écart intergénérationnel.

OBJECTIFS		ACTIONS
11	Favoriser les échanges avec l'Espagne ou d'autres pays	16. Jumelage de la Communauté de communes
12	Elargir le champ de communication	17. Utilisation des écoles pour la diffusion de l'information
13	Améliorer la communication touristique et créer des supports visuels	18. Elaboration d'une charte de bienvenue
		19. Création d'un réseau d'information touristique local
		20. Implantation de panneau d'information
		21. Plan de communication sur les enjeux économiques du tourisme auprès de la population locale

**Contexte local**

La CdCVA a besoin pour se développer de trouver de nouvelles idées et de s'ouvrir vers d'autres territoires ayant mis en œuvre des actions dans les domaines dans lesquelles elle souhaite se développer.

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

Il faudra dans un premier temps définir le type de territoire vers lequel nous souhaitons nous tourner puis rechercher des collectivités correspondantes pour les solliciter. Enfin, il faudra concevoir le projet commun pour déposer un dossier de candidature pour le jumelage.

**Enjeux de Développement durable**

- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations

**Partenaires identifiés**  
AFCCRE, Conseil général 65**Objectifs de l'action**

- ⊕ Ouvrir la collectivité sur l'extérieur
- ⊕ Développer des liens avec d'autres territoires
- ⊕ Bénéficier de l'expérience d'autres collectivités

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de collectivités contactées
- ⊕ Nombre de collectivités intéressées

**Commentaire**

La description de l'action est ici générale mais nécessite du temps et une large concertation dans la phase de conception d'un projet commun.

## Objectif 12: Elargir le champ de communication

**Contexte local**

La CdCVA utilise différents supports de communication pour diffuser l'information auprès de sa population. Néanmoins, elle est consciente de la difficulté pour l'atteindre par les moyens habituels : presse, bulletin, note, message radio. Il semble donc nécessaire de diversifier les supports, les cibles et de trouver des moyens plus efficaces et innovants.

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

La diffusion de l'information auprès des enfants devra reposer sur un partenariat solide avec l'équipe pédagogique en place. La CdCVA pourra poursuivre l'organisation d'animations qui s'intègrent au projet d'école. Les enseignants pourront en retour diffuser certaines informations aux enfants et à leur famille oralement ou via des supports mis à leur disposition.

**Enjeux de Développement durable**

Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations

**Partenaires identifiés**

RPI Guchen-Ancizan, Collège d'Arreau, Parents d'élèves

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Associer les enfants et leur famille à la vie locale et à celle de la CdCVA
- ⊕ Agir sur une nouvelle « cible »

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre d'actions de communication
- ⊕ Nombre d'enfants touchés
- ⊕ Nombre de participation aux réunions de parents d'élèves

**Commentaire**

**Contexte local**

Notre territoire rural de montagne comporte des activités ou des contraintes météorologiques qui nécessitent s'adopter un comportement différent de celui que l'on peut avoir en ville ou en bord de mer. Pour que les séjours des visiteurs se déroulent dans les meilleures conditions, il semble utile qu'ils soient informés des bonnes pratiques.

**Enjeux de Développement durable**

Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Permettre aux vacanciers de mieux comprendre notre territoire
- ⊕ Limiter les conflits d'usage

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

L'élaboration de la charte de bienvenue s'appuiera sur un groupe de travail constitué d'acteurs locaux. Ce groupe identifiera les particularités de notre territoire qui méritent d'être mieux connues et comprises par les touristes. La CdCVA rédigera ensuite un document qui les présente. Cette charte pourra alors être remise aux personnes qui séjournent sur le territoire. Elle pourra être déclinée sur des panneaux sous forme humoristique.

Parallèlement, il semble intéressant de mener un travail qui vise à ce que les visiteurs soient accueillis dans de bonnes conditions par les valléens.

**Partenaires identifiés**  
HPTE, acteurs locaux, OT**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de documents distribués ou téléchargés

**Commentaire**

**Contexte local**

Le territoire de la CdCVA s'étend sur le fond de vallée et les versants. Il existe des offices du tourisme ou Point info dans les lieux stratégiques mais une fois sortie de ces communes aucune information n'est disponible. Visiteurs ou simples curieux n'ont donc aucun lieu pour se renseigner sur les visites, les sentiers ou les curiosités du village où ils se trouvent.

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA & population locale

**Description**

Le principe est assez simple. Il s'agit de permettre aux visiteurs de se renseigner « chez l'habitant ». Pour créer ce réseau, il faut tout d'abord identifier les habitants qui sont volontaires et qui acceptent d'être sollicités chez eux par des touristes. Pour que les touristes sachent où ils peuvent demander des informations, il faudra concevoir des « macarons » et les apposer sur la maison des volontaires puis communiquer sur l'existence de ce service auprès des visiteurs.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement

**Partenaires identifiés**

HPTE, région, OT, population locale

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Permettre aux visiteurs d'obtenir des informations touristiques dans tous les villages sans créer de nouvelles structures

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de volontaires
- ⊕ Nombre de sollicitations des volontaires

**Commentaire**

**Contexte local**

Le territoire de la CdCVA s'étend sur le fond de vallée et les versants. Il existe des offices du tourisme ou Point info dans les lieux stratégiques mais une fois sortie de ces communes aucune information n'est disponible. Visiteurs ou simples curieux n'ont donc aucun lieu pour se renseigner sur les visites, les sentiers ou les curiosités du village où ils se trouvent.

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

Les panneaux devront être implantés dans les lieux qui seront définis comme stratégiques du point de vue du visiteur. La CdCVA devra déterminer le contenu et la forme de ces panneaux de façon à ce qu'ils s'intègrent dans leur environnement mais qu'ils restent visibles.

Un panneau sera implanté sur le parking d'Ecomarché, lieu jugé « incontournable ». Pour cela, un partenariat avec le propriétaire/gérant s'impose.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement

**Partenaires identifiés**

Communes membres, OT, Ecomarché, HPTE, Région

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Mettre à la disposition des touristes les informations importantes
- ⊕ Améliorer la qualité de l'accueil des touristes

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de panneaux implantés

**Commentaire**

## Objectif 13 : Améliorer la communication touristique et créer des supports visuels

**Contexte local**

L'économie locale repose fortement sur le tourisme. De nombreux emplois sont directement ou indirectement liés à cette activité. Pourtant, « le touriste » est souvent dédaigné et parfois mal accueilli par la population locale qui ne prend pas la mesure de son importance.

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

Cette communication doit passer par une diffusion large du message par le biais de tous les outils de communication à la disposition de la CdCVA.

**Enjeux de Développement durable**

Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations

**Partenaires identifiés**

Presse et radio locale, école, population, chambres consulaires

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Améliorer l'accueil des touristes
- ⊕ Faire évoluer les mentalités
- ⊕ Faire prendre conscience à la population locale de l'importance de la présence des touristes

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre d'actions de communication
- ⊕ Nombre de visiteurs sur la page Web dédiée

**Commentaire**

### Axe G : Soutenir et accompagner les initiatives des jeunes et du milieu associatif

Pour maintenir les jeunes de la vallée « au país » et offrir à ceux venus de l'extérieur de bonnes conditions pour rester, la Communauté de communes se doit d'intervenir dans les deux principaux domaines qui conditionnent leur installation : le logement et l'emploi. Concernant l'emploi, cela passe à la fois par des actions concrètes mais aussi par un changement d'attitude vis-à-vis de ces jeunes/nouveaux venus. La collectivité doit mettre en œuvre les actions qui favoriseront l'émergence de projets et intégreront le milieu associatif.

OBJECTIFS		ACTIONS
14	Accompagner et encourager les porteurs de projets	22. Opération d'accompagnement des porteurs de projet
15	Associer les associations à l'action intercommunale	23. Sollicitation des associations locales
16	Stimuler l'imagination des jeunes pour qu'ils développent de nouveaux projets	24. Organisation d'échanges avec d'autres territoires

## Objectif 14 : Accompagner et encourager les porteurs de projets

**Contexte local**

Les porteurs de projet ne trouvent pas aujourd'hui d'écho auprès des communes ou de la CdCVA qui sont un peu dépourvues. Il serait pourtant intéressant pour tous que ces projets voient le jour sur le territoire intercommunal.

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA & communes membres

**Description**

Pour pouvoir aider les porteurs de projet plusieurs éléments sont nécessaires et imposent un travail par étapes. Il semble intéressant dans un premier temps de recenser les « tuteurs » potentiels, c'est-à-dire des personnes volontaires qui pourraient les aider en partageant leur expérience, leurs compétences... Il faudrait ensuite décider d'un comportement à adopter lorsqu'un porteur de projet se présente pour pouvoir l'orienter vers la CdCVA qui centraliserait les demandes et ferait le lien avec les personnes / structures compétentes.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Diversification de l'économie et accompagnement des porteurs de projets
- Maintien des jeunes au « pays »

**Partenaires identifiés**

Etat, région, département, communes membres, chef d'entreprises et artisans locaux, chambres consulaires

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Développer la solidarité
- ⊕ Favoriser l'émergence de projets
- ⊕ Faciliter les démarches aux porteurs de projets

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de sollicitations
- ⊕ Nombre de « tuteurs »
- ⊕ Nombre de contacts établis

**Commentaire**

## Objectif 15 : Associer les associations à l'action intercommunale

**Contexte local**

La population attend beaucoup des collectivités et ne s'implique pas toujours dans les projets. Pourtant, le tissu associatif est dense. Les collectivités ne pouvant pas répondre à toutes les sollicitations (manque de moyen, de temps, de compétences...), il semblerait intéressant d'associer d'autres acteurs comme le milieu associatif.

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

Il n'y a pas aujourd'hui de domaine d'action défini pour cette coopération. Il faudrait tout d'abord dresser la liste des associations qui oeuvrent dans les domaines de compétence de la CdC et les rencontrer pour présenter notre projet de coopération. Ces entretiens devraient permettre d'identifier des actions pour lesquelles un partenariat serait utile.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes

**Partenaires identifiés**  
Associations locales**Objectifs de l'action**

- ⊕ Associer les associations locales à la vie et à l'action de l'intercommunalité
- ⊕ Impliquer davantage la population dans les projets
- ⊕ Soulager les collectivités

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre d'associations intéressées
- ⊕ Nombre de projets menés conjointement

**Commentaire**

**Contexte local**

Les collectivités et les entreprises locales n'ont pas les moyens de créer de nombreux emplois pour permettre aux jeunes de travailler dans la vallée. Il semble nécessaire que de nouvelles idées viennent enrichir et diversifier le paysage économique. Mais il ne faut pas attendre des collectivités quelles proposent seules des solutions et des idées. Néanmoins, elles peuvent y contribuer et faciliter leur émergence.

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

La CdCVA cherche ici à être moteur d'actions qui seront développées par d'autres sur son territoire. Cette opération ne pouvant concerner toute la population, il faudra d'abord définir les bénéficiaires et leurs besoins puis identifier un territoire dynamique avec des caractéristiques proches du notre puis organiser le(s) déplacement(s).

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Diversification de l'économie et accompagnement des porteurs de projets
- Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations
- Maintien des jeunes au « pays »
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement

**Partenaires identifiés**

Europe, Etat, région, département, entreprises locales

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Stimuler l'imagination des jeunes
- ⊕ Favoriser l'émergence de projets
- ⊕ Aider les jeunes qui le souhaitent à s'implanter dans la vallée

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre d'échanges organisés
- ⊕ Nombre de bénéficiaires et %

**Commentaire**

**Axe H : Préserver, valoriser et « exploiter » notre environnement et notre culture de montagne**

Le patrimoine culturel (bâti, savoir-faire...) et naturel (eau, paysages, forêts...) du territoire intercommunal est riche. Il constitue une plus value pour notre territoire. Il est important que la Communauté de communes le mette en valeur à la fois pour que les traditions et les savoir-faire qui en découlent ne se perdent pas (il est encore temps !) et pour augmenter l'attractivité de nos villages.

OBJECTIFS		ACTIONS
17	Lutter contre les effets de la déprise agricole	25. Poursuite des actions de lutte contre les effets de la déprise agricole
18	Valoriser le petit patrimoine et les chemins	26. Réhabilitation du petit patrimoine bâti sans l'affecter à d'autres usages
		27. Création d'un réseau de sentiers pédestres
		28. Identification d'itinéraires dédiés aux VTT
19	Organiser la transmission de la culture, des traditions et des savoir-faire en s'appuyant sur le CCA	29. Organisation d'un festival des traditions et des savoir-faire
		30. Implantation de panneaux d'entrée de village en occitan

## Objectif 17 : Lutter contre les effets de la déprise agricole

**Contexte local**

La CdCVA a mis en place depuis sa création des opérations de lutte contre les effets de la déprise agricole en se dotant d'outils mécaniques et contractuels. Ces actions fonctionnent bien mais nécessitent d'être maintenues face à la diminution constante de l'activité agricole sur notre territoire.

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

La CdCVA propose aux propriétaires ou aux exploitants la signature de conventions de débroussaillage qui impliquent la réalisation de travaux de réouverture par la collectivité et l'entretien des parcelles par le signataire pendant les années qui suivent.

**Enjeux de Développement durable**

- Exemplarité de la collectivité au regard des principes du développement durable
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement

**Partenaires identifiés**

Propriétaires, exploitants, INRA, DDAF, GVA, PGE d'Arreau

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Maintenir les paysages ouverts
- ⊕ Reconquérir les zones intermédiaires au profit de l'activité agricole

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de signataires
- ⊕ Surfaces conventionnées

**Commentaire**

## Objectif 18 : Valoriser le petit patrimoine et les chemins

**Contexte local**

La CDCVA a entrepris depuis plusieurs années des opérations de réhabilitation du petit patrimoine bâti lié à l'eau. Elles ont permis la restauration de nombreux éléments de natures différentes (abreuvoirs, lavoirs, fontaines...) dans les quatre villages à l'origine de la CdC.

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

Il s'agit ici de poursuivre et d'étendre cette opération à l'ensemble des huit villages.

**Enjeux de Développement durable**

Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement

**Partenaires identifiés**

Europe, région, département, DDAF, CAUE, PN, Etat

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Embellir les villages
- ⊕ Sauvegarder et valoriser le patrimoine bâti de nos villages

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre d'éléments réhabilités
- ⊕ Nombre d'éléments dont l'usage est détourné

**Commentaire**

**Contexte local**

Il existe de très nombreux sentiers dans les communes de la CdCVA. Certains ont été définis d'intérêt communautaire et relèvent de la compétence intercommunale. D'autres sont restés communaux. Ces sentiers sont aujourd'hui entretenus mais ne font pas l'objet d'une communication à l'échelle intercommunale.

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

Les sentiers d'intérêt communautaires sont ceux qui permettent d'établir à pied la liaison entre les villages. Il s'agit de dresser une carte de ce réseau, d'assurer l'entretien, de les identifier comme tel par un balisage spécifique et d'éditer une carte/topoguide décrivant les itinéraires.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement
- Accessibilité des lieux publics et des axes de circulation pour tous

**Partenaires identifiés**

FFRP, Région, CG, Parc national, OT

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Proposer une offre de sentier à l'échelle intercommunale
- ⊕ Faire connaître les sentiers existants

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre et km de sentiers
- ⊕ Nombre de topos distribués ou téléchargés

**Commentaire**

**Contexte local**

Le VTT se développe de plus en plus dans notre région mais sa pratique n'est pas toujours compatible avec celle de la randonnée pédestre puisqu'elle comporte des risques. Il semblerait donc intéressant d'identifier des itinéraires spécifiquement dédiés au vélo pour contenter chaque utilisateur et diminuer les risques d'accident.

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

Cette action ne peut être menée qu'en partenariat avec des clubs/fédérations d'utilisateurs. D'une part, pour identifier des itinéraires intéressants et d'autre part, pour définir les aménagements éventuels et les règles d'utilisation et d'entretien. Une fois localisés ces itinéraires pourront être balisés et l'information diffusée.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement
- Accessibilité des lieux publics et des axes de circulation pour tous

**Partenaires identifiés**

HPTE, clubs et fédération de VTT, région

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Proposer une offre aux pratiquants du VTT
- ⊕ Diminuer les risques d'accident entre utilisateurs différents

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre et km de sentiers dédiés au VTT

**Commentaire**

**Contexte local**

Nos vallées ont un passé riche et une histoire fortement liée à nos voisins Aragonais. Peu à peu, les savoir-faire et la connaissance de ces traditions et métiers se perdent et sont oubliés. Il est important de ne pas laisser disparaître ce patrimoine. Pour cela, il est nécessaire de le faire revivre.

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA & commune d'Ancizan

**Description**

L'organisation d'un événement sur une thématique pas toujours porteuse nécessite l'utilisation d'outils modernes et vivants. Elle nécessite aussi de constituer une équipe d'organisation composée de personnes compétentes. L'existence du CCA est un atout majeur pour mener à bien une telle action. Il semble donc nécessaire qu'un partenariat étroit se mette en place. Cette manifestation pourrait s'organiser autour de quatre éléments forts : une foire, un festival de film, des expositions, des rencontres intergénérationnelles.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations

**Partenaires identifiés**

CCA, Région, HPTE, chambres consulaires, entreprises locales, CAPEB, CAUE, CPIE

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Préserver notre patrimoine culturel
- ⊕ Organiser la transmission des savoir-faire

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de visiteurs
- ⊕ Nombre d'exposants

**Commentaire**

Cette action pourrait être couplée avec les actions n°12 et n°23

**Contexte local**

L'occitan (patois) n'est plus utilisé aujourd'hui que par les « anciens » et se perd peu à peu malgré l'existence d'initiatives en milieu scolaire. L'appartenance de notre territoire à cette région et sa langue d'origine n'est plus perceptible.

**Porteur(s) de l'action**

Communes membres

**Description**

L'action est simple, il s'agit de doubler l'ensemble des panneaux d'entrée de village par des panneaux indiquant le nom du village en occitan.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement

**Partenaires identifiés**

CG, région, CdCVA

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Valoriser la langue et la culture occitane

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de panneaux implantés
- ⊕ % de panneaux doublés

**Commentaire**

**Axe I : Organiser et sécuriser la circulation des non automobilistes  
et les déplacements quotidiens**

Il semble nécessaire que la Communauté de communes se saisisse des problèmes, liés aux voies de circulation et aux déplacements quotidiens, et tente d'agir directement pour les régler ou sollicite les institutions compétentes le cas échéant. En effet, elles sont trop souvent saturées, dangereuses, inadaptées à la fréquentation d'utilisateurs non automobilistes et source de nuisances pour les riverains.

OBJECTIFS		ACTIONS
<b>20</b>	Ralentir la circulation dans les villages	<b>31. Implantation de panneaux pour ralentir la circulation des véhicules</b>
<b>21</b>	Organiser les déplacements quotidiens	<b>32. Etude de faisabilité pour l'implantation d'une navette valléenne</b>
		<b>33. Incitation au covoiturage</b>
<b>22</b>	Sécuriser et faciliter la circulation et le stationnement des vélos et des piétons	<b>34. Aménagement de voies cyclables / piétonnières</b>
		<b>35. Implantation de garages à vélo</b>

## Objectif 20 : Ralentir la circulation dans les villages

**Contexte local**

La circulation dans nos villages est jugée dangereuse compte tenu de la quantité de véhicules, de leur vitesse et de la largeur de la chaussée. Les habitants ne se sentent parfois pas en sécurité mais certaines solutions techniques efficaces ne sont pas autorisées dans nos communes.

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA & association IDEAL

**Description**

Il semble que pour qu'un outil de ralentissement soit efficace il faille impliquer la population dans sa réalisation et sa mise en œuvre. Aussi la CdCVA souhaite mettre en place des panneaux. Mais elle veut associer les enfants à leur réalisation et la population dans le choix des emplacements de ces panneaux dont le contenu et la forme restent à définir.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement des liens intergénérationnels et amélioration des échanges entre populations
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement
- Accessibilité des lieux publics et des axes de circulation pour tous

**Partenaires identifiés**

CG65, associations locales, école, population

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Ralentir la circulation
- ⊕ Sensibiliser la population

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de panneaux implantés
- ⊕ Nombre d'habitants impliqués dans au moins 1 phase
- ⊕ % de diminution de la vitesse

**Commentaire**

Compte tenu du caractère de l'action et de la forte implication de la population, il semble intéressant d'envisager un portage conjoint avec l'association IDEAL.

## Objectif 21 : Organiser les déplacements quotidiens

**Contexte local**

Le bassin de vie en vallée d'Aure, de Sarrancolin à Saint-Lary, implique de nombreux déplacements quotidiens sur cette section de route. La rareté des transports en commun implique l'utilisation de nombreuses voitures individuelles. La circulation serait peut-être diminuée et la pollution avec s'il existait une navette.

**Porteur(s) de l'action**

A définir

**Description**

La CdCVA s'interroge sur l'utilité d'une navette régulière et fréquente entre Sarrancolin et Saint-Lary. Une étude semble nécessaire/ Mais l'impact et la cible dépassent largement l'échelle intercommunale. Aussi, la CdCVA veut ici être à l'initiative du projet mais n'a pas ni l'intérêt ni les compétences pour le réaliser seule.

**Enjeux de Développement durable**

- Exemplarité de la collectivité au regard des principes du développement durable
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement
- Accessibilité des lieux publics et des axes de circulation pour tous

**Partenaires identifiés**

Pays des Nestes, CG65

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Diminuer le nombre de véhicules
- ⊕ Limiter les émissions de Co2
- ⊕ Faciliter les déplacements des personnes sans véhicule

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de réunions de travail organisées

**Commentaire**

## Objectif 21 : Organiser les déplacements quotidiens

**Contexte local**

La fréquence des activités pratiquées par les habitants engendre de nombreux déplacements sur le bassin de vie de la CdCVA. Mais il s'avère que certaines personnes réalisent les mêmes déplacements indépendamment. Une organisation des déplacements pourrait alors se développer.

**Enjeux de Développement durable**

- Renforcement du rôle et des compétences de la communauté de communes
- Valorisation de l'échelle intercommunale pour l'émergence de projets
- Exemplarité de la collectivité au regard des principes du développement durable
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement
- Accessibilité des lieux publics et des axes de circulation pour tous

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Limiter les déplacements inutiles
- ⊕ Limiter les émissions de Co2
- ⊕ Développer la solidarité

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA & association IDEAL

**Description**

La CdCVA souhaite ici être à l'initiative d'une action qui sera ensuite portée et gérée par la population elle-même. En effet, il s'agit ici d'analyser les déplacements quotidiens de la population pour établir des liens et mettre en relation les personnes concernées.

**Partenaires identifiés**

Population locale

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de personnes intéressées
- ⊕ % de déplacements groupés

**Commentaire**

Un partenariat pourrait être envisagé avec des sites Internet existants en créant une rubrique propre à notre bassin de vie. Là encore le caractère de l'action et l'implication de la population nous amène à envisager un partenariat avec l'association IDEAL.

**Contexte local**

L'utilisation des axes de circulation tels qu'ils sont actuellement par des utilisateurs autres que des automobilistes n'est pas sécurisé et pose le problème de la sécurité. Néanmoins, certains axes sont déjà trop étroits pour le croisement des véhicules.

**Porteur(s) de l'action**

CdCVA, communes membres et conseil général

**Description**

Cette action ne relève pas directement de la compétence intercommunale dans la mesure où la voirie concernée appartient soit au communes soit au conseil général. De plus, c'est une thématique complexe qui doit prendre en compte de nombreux paramètres. Il semble qu'elle vienne directement s'inscrire dans la réflexion sur l'organisation du territoire et des axes routiers.

**Enjeux de Développement durable**

- Exemplarité de la collectivité au regard des principes du développement durable
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement
- Accessibilité des lieux publics et des axes de circulation pour tous

**Partenaires identifiés**

Membres du comité de pilotage

**Objectifs de l'action**

- ⊕ Sécuriser la circulation des cyclistes et des piétons

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Km de voies spécifiques créées

**Commentaire**

Pré requis : action n°5 et n°6

**Contexte local**

A ce jour, aucun lieu public n'est équipé de garage à vélos. Hors, il existe des utilisateurs et la CdCVA incite au développement de cette pratique.

**Porteur(s) de l'action**  
CdCVA**Description**

Chaque mairie ou équipement communal (école, centre culturel...) sera équipé d'un garage à vélo.

**Enjeux de Développement durable**

- Exemplarité de la collectivité au regard des principes du développement durable
- Préservation de la qualité / du cadre de vie et de l'environnement
- Accessibilité des lieux publics et des axes de circulation pour tous

**Partenaires identifiés**  
Communes membres**Objectifs de l'action**

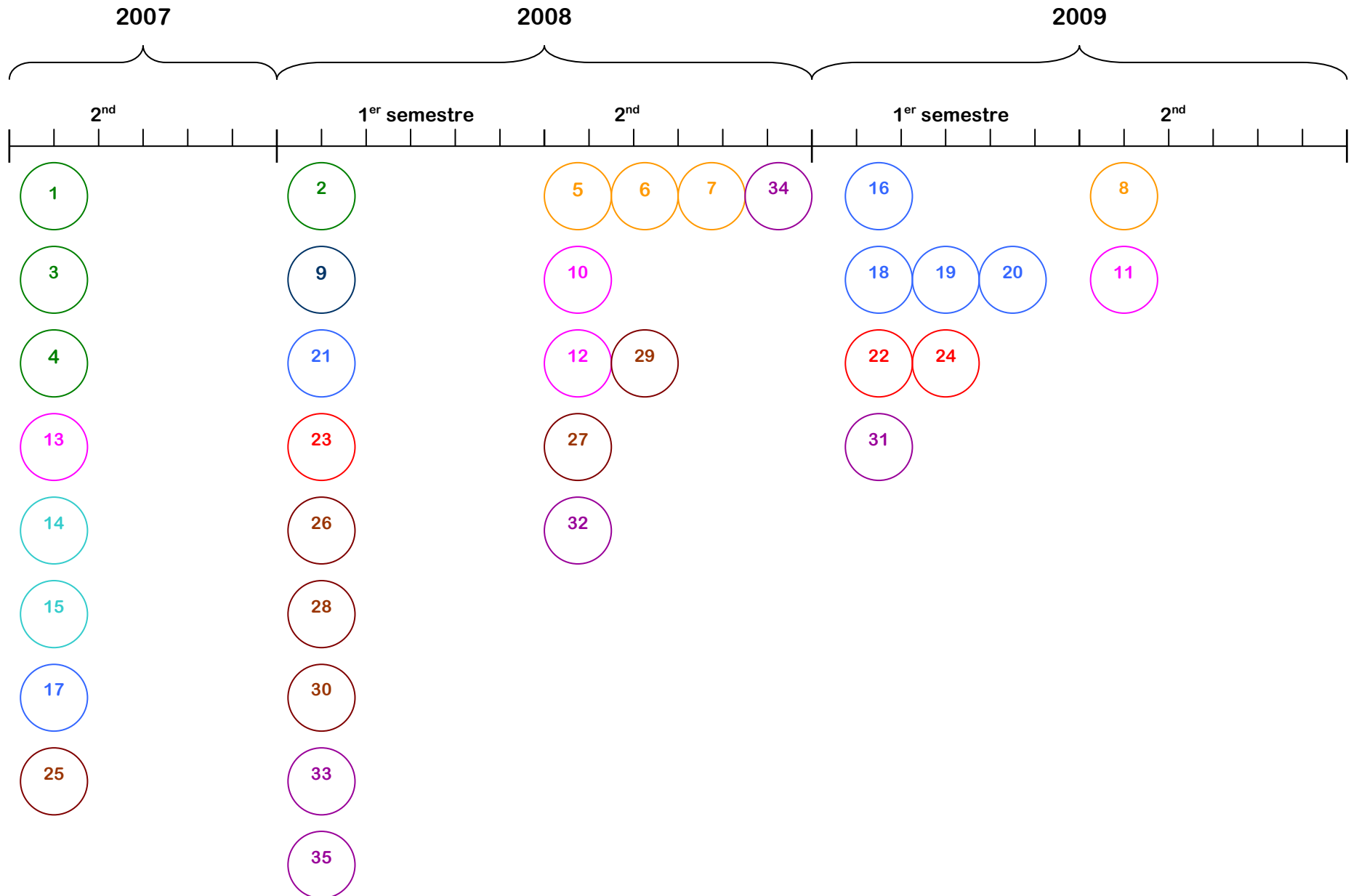
- ⊕ Inciter à la pratique du vélo
- ⊕ Faciliter l'utilisation de ce mode de déplacement

**Indicateurs de suivi**

- ⊕ Nombre de place de parking créées

**Commentaire**

1er Programme d'actions 2007-2009  
 Calendrier d'engagement des actions



# ANNEXES

# *Synthèse du diagnostic technique de l'Agenda 21*

## *Situation au regard du développement territorial*

La communauté de communes des Véziaux d'Aure est dotée d'une gouvernance assez efficace qui peut trouver une de ses origines dans sa relative ancienneté. Après plus de 10 ans d'existence, la collectivité a su s'adapter à ses nouvelles limites administratives en accueillant quatre nouvelles communes, mais également aux différentes problématiques du territoire en mettant en œuvre un document d'orientation en matière d'aménagement de l'espace. La similitude des problématiques sur les différentes communes permet de mettre en place des actions qui répondent à l'ensemble des besoins de la collectivité. Cependant, le développement du territoire est limité par le problème des subventions des projets. Le manque de communication et de travail en commun des différentes structures qui forment le paysage administratif de la vallée d'Aure pourraient être à l'origine de ces problèmes de financement.

Les principaux domaines qui font vivre cet espace sont le pastoralisme, les hébergements touristiques et la sylviculture. La tradition agro-sylvo-pastorale qui marque le territoire des Véziaux d'Aure a permis de conserver ces activités mais ces domaines ont tout de même tendance à perdre de l'ampleur sur le territoire communautaire. La proximité des stations de ski et du parc national des Pyrénées transforment peu à peu ce territoire rural en un lieu d'hébergement touristique. Cependant, le tourisme n'est pas une source de développement efficace du territoire dans la mesure où il n'y a pas de projet touristique phare. Les hébergements touristiques sont actuellement le seul moyen pour la population de profiter de la proximité des sites touristiques. De plus, le faible nombre de petits commerces sur les Véziaux d'Aure contribue à donner au territoire sa vocation de territoire « traversé » ou au mieux de « territoire-dortoir ».

Pourtant, il faut mettre en évidence la volonté de la collectivité d'organiser son territoire en validant des documents d'urbanisme. Cette organisation se fait malheureusement à l'échelle des communes : aucun document d'urbanisme n'a encore été réalisé à l'échelle de l'intercommunalité. Des orientations différentes peuvent donc être prises par les élus. Cette problématique de la construction est particulièrement importante du fait de l'implantation croissante de résidences secondaires qui est facilitée par des voies de communication qui desservent efficacement la collectivité. Les communes ont par ailleurs la volonté de proposer à la population des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement de qualité, avec la contrainte redondante du financement de ces aménagements. On soulignera la bonne participation de la population à la collecte sélective, mise en place au début de l'année 2006. Ce travail individuel et quotidien peut mettre en évidence une certaine envie des administrés de participer à l'un des outils du développement durable.

## *Situation au regard des patrimoines locaux*

Abrité par le massif de l'Arbizon qui culmine à plus de 2.700 mètres d'altitude, le territoire des Véziaux d'Aure se distingue par des précipitations faibles comparées aux vallées voisines. Ces caractéristiques concernent la plus grande partie du territoire mais il faut préciser que la collectivité chevauche deux entités : le bassin versant de la Neste d'Aure et le bassin versant de l'Adour de Payolle. Pour ce dernier, inclus dans la vallée de Campan, les caractéristiques diffèrent. L'identité du territoire se caractérise par le développement d'une industrie textile basée sur le travail de la laine et de l'utilisation des eaux thermales sur la commune de Cadéac, aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles. La tradition agro-pastorale, quant à elle a largement marqué la structuration des villages et l'habitat traditionnel. Bien que le territoire de la collectivité ne soit pas frontalier avec l'Espagne, il est important de mettre en évidence les relations anciennes qui existent entre la vallée d'Aure et la Région du Sobrarbe, sur le versant espagnol.

Le territoire communautaire, en grande part inclus dans la zone périphérique du parc national des Pyrénées, a été identifié comme zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. En effet, la quasi totalité du territoire est couverte par des ZNIEFF de type II avec en zone ouest une superposition de ZNIEFF de type I. L'identification de ces zones met en évidence l'importance des écosystèmes du territoire. L'intérêt des patrimoines naturels est d'autre part vérifié par les différents inventaires faunistiques et floristiques réalisés par le parc national des Pyrénées, le conservatoire botanique pyrénéen ou le conservatoire du patrimoine biologique régional. En outre, les énergies renouvelables déjà valorisées sur le territoire ont pu être identifiées : Les centrales hydro-électriques mettent en valeur le réseau hydrographique tandis que le projet de chaudière à bois du futur bâtiment intercommunal tire partie du potentiel sylvicole de la collectivité.

Enfin, pour compléter cet état des lieux des patrimoines locaux, il est nécessaire de mettre en évidence les patrimoines bâtis valorisés. Six communes de la collectivité sont en effet dotées de monuments classés ou inscrits. Les villages étant de petite taille, les périmètres de protection de ces bâtiments englobent souvent une grande partie des constructions. Les architectes des bâtiments de France ont donc un droit de regard sur les travaux de rénovation et de construction ce qui a permis de conserver un esthétisme traditionnel. En plus du contrôle des bâtiments de France, on remarque une réelle volonté des élus de mettre en valeur le patrimoine bâti. Des opérations de réhabilitation du petit patrimoine lié à l'eau ont notamment été réalisées sur le territoire communautaire.

## *Situation au regard de l'action sociale*

La communauté de communes des Véziaux d'Aure se caractérise par un taux de chômage bas qu'il faut mettre en relation avec la faible densité de population sur le territoire : la population s'installe sur le territoire communautaire à la condition d'accéder à un emploi. En terme d'emplois, la pluriactivité est d'ailleurs un aspect important à prendre en compte étant donné la proximité de sites touristiques. La problématique du logement est également une thématique délicate sur le territoire dans la mesure où les résidences secondaires se multiplient et l'accès au logement devient de plus en plus difficile pour la population locale. Cette difficulté est renforcée par une relative faiblesse des logements sociaux sur le territoire communautaire. Un des points forts du territoire est l'organisation de l'enseignement primaire qui s'est peu à peu structuré pour améliorer les conditions d'apprentissage. La formation pour adultes quant à elle n'est pas présente au sein de la collectivité mais reste toutefois très accessible : c'est un avantage en cas de reconversion ou pour compléter la formation des saisonniers qui dépasse rarement le baccalauréat. Dans le domaine de la santé, on a remarqué que les professionnels de ce secteur étaient absents du territoire communautaire mais restaient cependant assez accessibles : ils sont localisés sur des communes limitrophes au territoire. Enfin, pour évaluer au mieux la qualité de vie des habitants, les risques naturels ont été identifiés : ils sont nombreux et variés mais différents documents facilitant l'évacuation des personnes ont été réalisés.

Le lien social est favorisé par des initiatives locales centrées sur la culture, les sports, la vie associative et les animations locales. Par exemple, la création de la Maison des vallées d'Aure et du Sobrarbe réunit plusieurs projets en un même site : un centre culturel, un centre d'études et de documentations, une cidrerie et un musée. La constitution de ce petit pôle culturel local permet de favoriser l'émergence de nouveaux projets : cette structure est en effet un lieu d'expression qui permet notamment l'organisation de concerts, d'expositions et des projections de films. La vie associative assure également l'émergence de projets et une certaine émulation sur le territoire. Les associations présentes et impliquées dans la vie locale sont très souvent tournées vers la valorisation du patrimoine et de la culture locale, avec un certain manque d'associations sportives qui permettraient de mobiliser les plus jeunes générations. Les équipements sportifs présents sur quelques communes de la collectivité permettraient pourtant d'avoir un bon support pour assurer l'émergence d'associations sportives. La faible mise en valeur de ces équipements sportifs nuit peut être à leur appropriation par la population locale. La communauté de communes cherche également à favoriser le lien social entre les populations en relayant les communes qui n'ont pas toujours les moyens humains et financiers pour organiser des manifestations d'envergure. Enfin, l'édition d'un journal local est une initiative supplémentaire qui montre la volonté de la collectivité de communiquer auprès de sa population et de favoriser ainsi le lien social entre les personnes.

## Questionnaire – Ecole primaire

La Communauté de communes réfléchit actuellement aux actions à réaliser dans les années à venir. Des groupes de travail ont été mis en place pour les adultes afin de définir les projets qui correspondent au mieux aux besoins de la population. Pour mieux cerner les attentes et les pratiques des enfants, nous proposons à tous les élèves de remplir ce petit questionnaire anonyme qui nous permettra de définir des actions plus adaptées. Merci.

Age :  Garçon  Fille

Où est-ce que tu habites ?

Ancizan  Barrancoueu  Bazus-Aure  Cadéac  
 Gouaux  Grézian  Guchen  Lançon

Un autre village, lequel : .....

As-tu déjà entendu parler de la Communauté de communes des Véziaux d'Aure ?

Oui  Non

Si oui, pour toi, qu'est-ce que c'est la Communauté de communes des Véziaux d'Aure ?

.....  
.....

Est-ce que tu reçois chez toi un journal qui s'appelle l'Echo des voisins d'Aure (papier couleurs)?

Oui  Non

Si oui, est-ce que tu l'as déjà regardé, lu ?  Oui  Non

Comment vas-tu à l'école ?  A pied  En vélo  En voiture  En bus

Quels sont tes loisirs, tes activités quand tu n'es pas à l'école ?

.....  
.....

Qui te garde pendant les vacances ?

Tes parents  Quelqu'un de ta famille  Un centre de loisirs  Quelqu'un d'autre  Personne

Y a-t-il un sac / un bac pour le tri sélectif dans ta maison ?

Oui  Non

Est-ce que ta famille fait le tri sélectif chez toi ?

Oui  Non

Qu'est-ce que tu aimes ici, dans ton village et autour ?

.....  
.....

Qu'est-ce que tu n'aimes pas, dans ton village et autour ?

.....  
.....

Quand tu seras plus grand (de l'âge de tes parents) où voudrais-tu vivre ?

Ici, dans la vallée  Ailleurs, où :

Est-ce que tu as entendu parler du « développement durable » ?

Oui  Non

Si oui, Où :

Cette expression « développement durable », qu'est-ce que ça veut dire pour toi ?

.....  
.....

Est-ce que tu as entendu parler de quelque chose qui s'appelle « l'Agenda 21 » ?

Oui  Non

Si oui, à quoi ça te fait penser ?

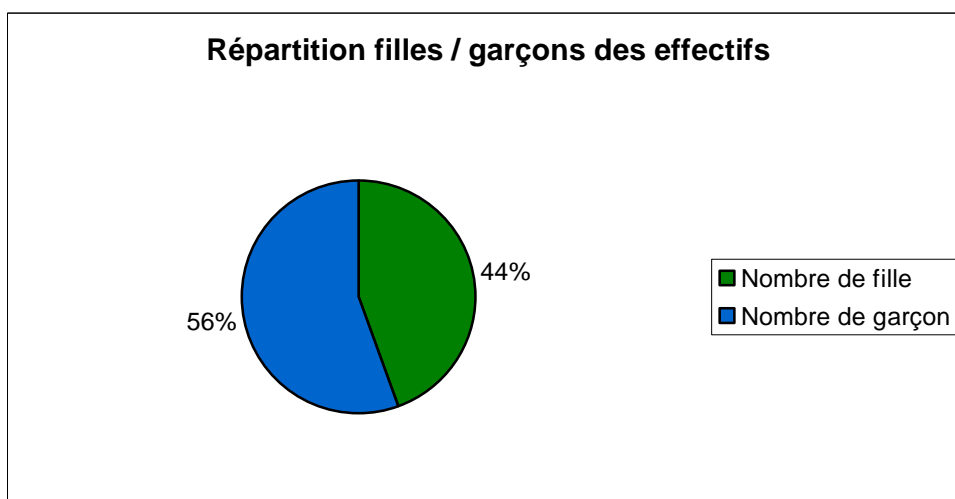
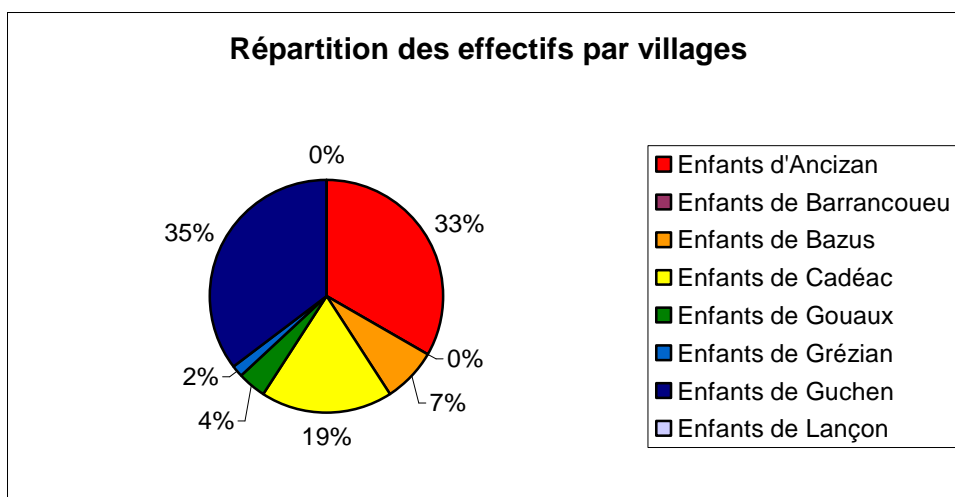
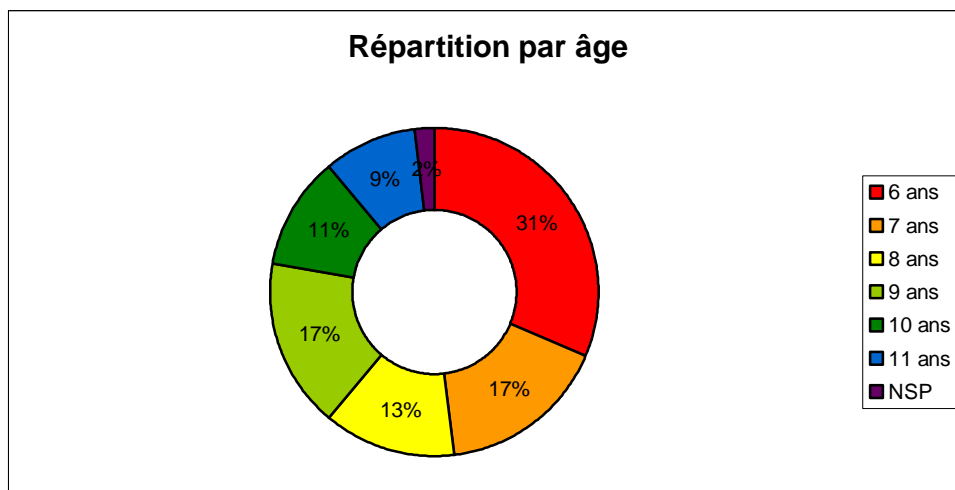
.....  
.....

Selon toi, qu'est-ce qu'il faudrait faire, ici, dans la vallée d'Aure pour aider à préserver la planète?

.....  
.....

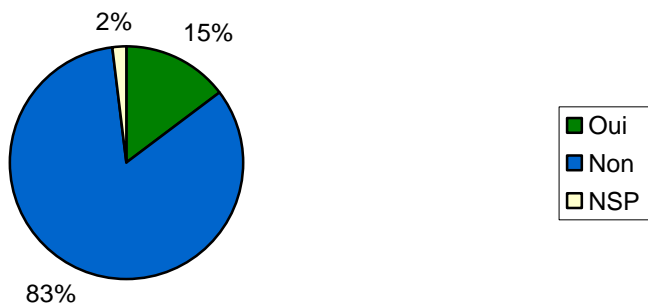
## Résultats du questionnaire soumis aux enfants

Profil des enfants de la Communauté de communes ayant répondu

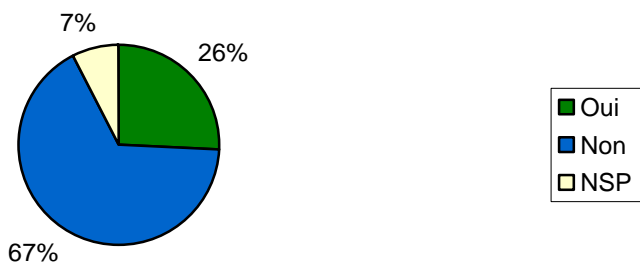


Questions relatives à la Communauté de communes

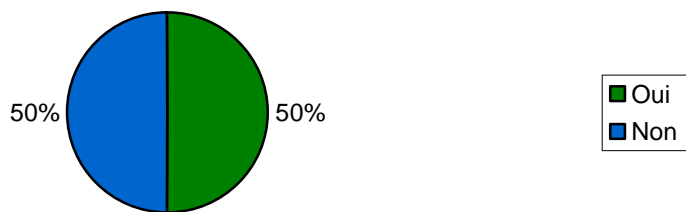
**As-tu déjà entendu parler de la CdC?**



**Est-ce que tu reçois chez toi l'Echo des voisins d'Aure?**

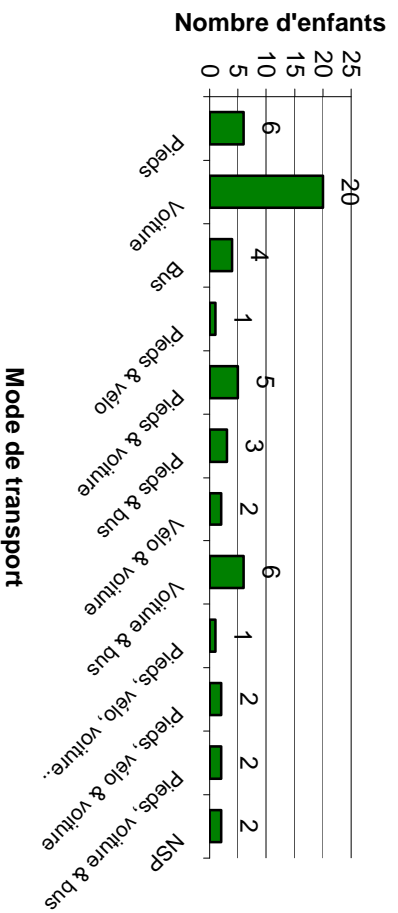


**Est-ce que tu lis l'Echo des voisins d'Aure? (Parmi ceux qui le reçoivent)**

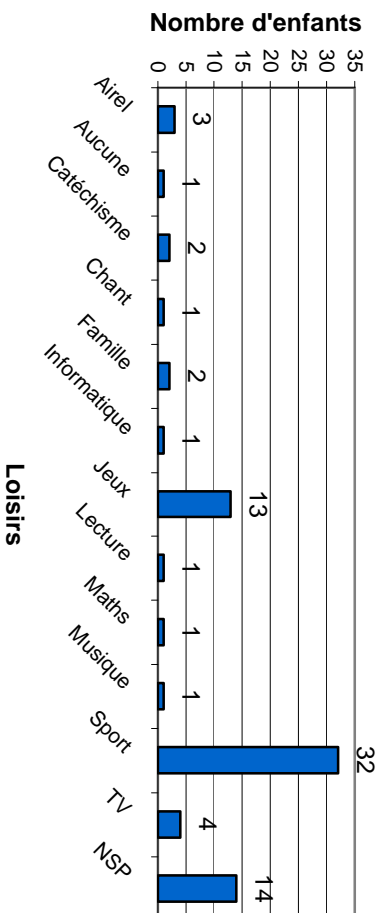


Questions relatives aux pratiques des enfants

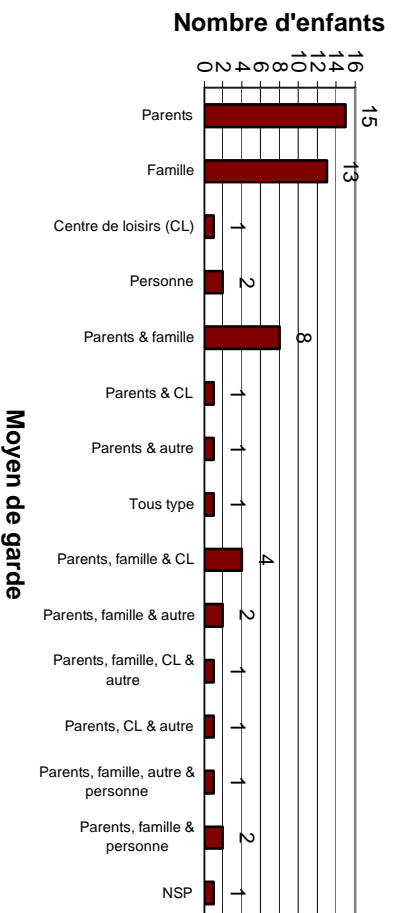
Comment vas-tu à l'école?



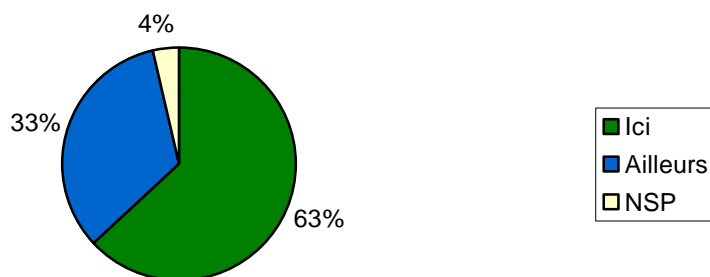
Quels sont tes loisirs quand tu n'es pas à l'école?



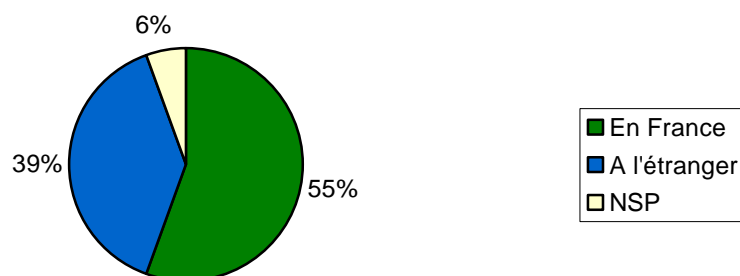
Qui te garde pendant les vacances?



### Quand tu seras grand où voudras-tu vivre?

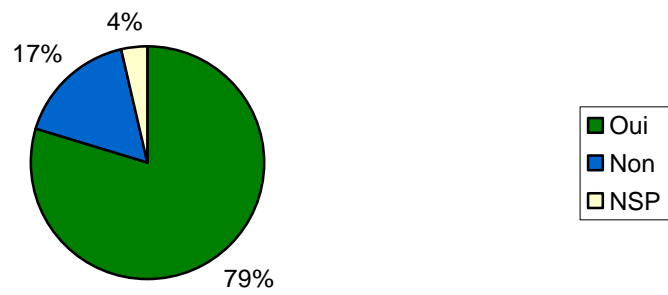


### Où ailleurs?

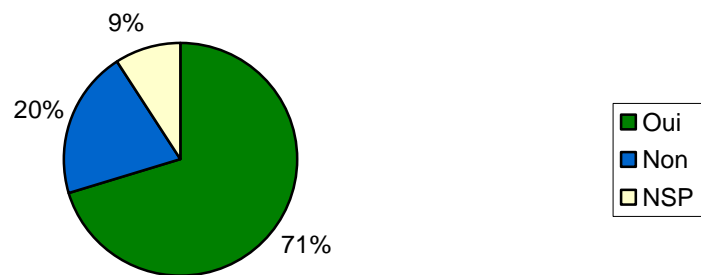


Questions relatives au tri sélectif

**Ya t-il un sac de tri sélectif chez toi?**

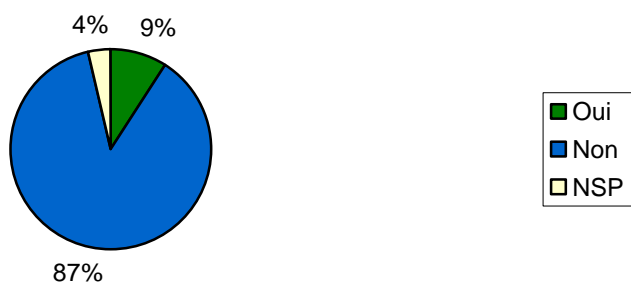


**Est-ce que ta famille fait le tri sélectif chez toi?**

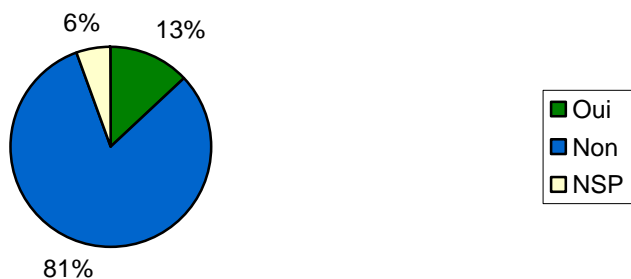


Questions relatives au développement durable

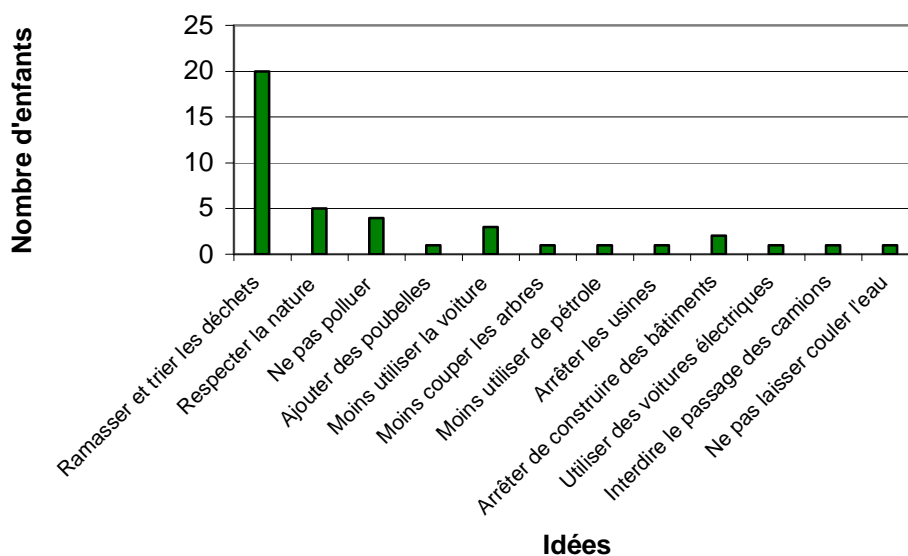
**Est-ce que tu as entendu parler du développement durable?**



**Est-ce que tu as entendu parler de quelque chose qui s'appelle l'Agenda 21?**



**Que faudrait-il faire dans la vallée d'Aure pour aider à préserver la planète?**



Qu'est-ce que tu aimes ici, dans ton village et autour ?

Qu'est-ce que tu n'aimes pas ici, dans ton village et autour ?

Stade de foot

Le paysage

Pouvoir jouer dans le village

La montagne

L'école

Le calme

Les copains dans le village

Les champs

Les fontaines

Tranquillité

Qu'on protège la nature

L'eau

La nature

Possibilité de se promener

Proximité des animaux (troupeaux)

Le pré commun d'Ancizan

Les magasins

Il n'y a pas d'espace de jeu pour les enfants

Les chantiers

Certaines maisons

Les voitures roulent trop vite

Les déchets dans le village

La grande route est dangereuse

Les pylônes

Le froid l'hiver

Absence de soleil l'hiver

Les déchets dans la nature

Les brebis qui passent dans le village

Il y a trop de personnes âgées

L'ours

Les gros camions

Le bruit du voisinage

Les voitures qui klaxonnent

Les voitures

La route nationale

Les dangers

Les nouveaux bâtiments

Il n'y a pas de centre de boxe



## 1er Programme d'actions 2007-2009

Communauté de communes des Véziaux d'Aure

### Contact Communauté de communes des Véziaux d'Aure

Adresse : Rue de la Moulette 65240 Grézian  
Téléphone : 05.62.39.97.24  
Fax. : 05.62.39.27.57

Adresse électronique : [contact@veziauxdaure.fr](mailto:contact@veziauxdaure.fr)  
Site Internet : [www.veziauxdaure.fr](http://www.veziauxdaure.fr)

### Contact Agenda 21

Chargée de mission : Julie Pitchelu  
Téléphone portable : 06.07.40.40.08  
Adresse électronique : [j.pitchelu@veziauxdaure.fr](mailto:j.pitchelu@veziauxdaure.fr)